



Lanière volet à changer cause usure mon propriétaire me fait paye

Par **DEVILLIERE**, le **23/09/2012 à 20:23**

Bonjour,
La lanière du volet de ma cuisine a cassé par usure naturelle : mon propriétaire refuse de payer la réparation, il dit que c'est à ma charge. J'aimerais connaître la loi à ce sujet.
Merci d'avance pour votre réponse.
Cordialement
PS : mon adresse mail
mirouille69@live.fr

Par **Lag0**, le **24/09/2012 à 07:40**

Bonjour,
La liste des charges locatives se trouve dans le décret 87-712 dans lequel on peut lire :
c) Dispositifs d'occultation de la lumière tels que stores et jalousies
Graissage
Remplacement notamment de cordes, poulies ou de quelques lames.
Votre propriétaire a donc raison, ce que vous appelez lanière est dans le texte nommé corde.